

Genre du véhicule Chariot de travail (Véhicule spécial)		Marque de fabrique M I C H I G A N		Type 3 5 A		Modèle année 1964	Bordereau-type N° 4' 4 9 1	
Caractéristiques "Model 35 A" sur plaquette du constructeur, à l'avant sur coffre de siège.-								
"Specification N 308-1".				Carburant diesel		Nombre de cylindres 4		
Constructeur du châssis MICHIGAN (Great Britain) Yorktown (GB)*-Imp. Ch. Keller, Wallisellen								
N° du châssis frappé à l'avant, à droite sur traverse + sur plaquette								
N° du moteur frappé à droite, à l'avant sur le bloc-cylindres								
Type du moteur 4.236 - en ligne								
Position du mot. arrière Frein-moteur								
Cylindrée 3'862 cm³		Frein de remorque				Dimensions ext. en mm		
Temps 4		Transmission automatique **) Treuil/Cabest.				Longueur 5'200		
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 4		Crochet rem.		Largeur 2'150		
Entraînement toutes roues		Vitesse en 1 <sup>re</sup>		Voie avant 1'700		Hauteur 2'880		
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 20***)		Voie arrière 1'650		Empattement 2'107		
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 11,60/11,70		Porte à faux arr. 1'200		
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							[ AV. 3'200 + )	
Frein à main mécanique, à expansion interne, sur l'arbre de cardan								
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	ou	Dimensions Int. en mm
A vide	2'860	1'940	4'800	Dimension	13.00-24	13.00-24	15.5-25	Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	2'415	2'415		Largeur
Total			4'800		8 Ply		12 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.								Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 1			Porte à faux arr.	
Direction:		action sur roues AV - assistée		Marque du moteur PERKINS		C.V. frein 68		
Alésage		98,423		Course 127		C.V. Impôts 19,67		
Forme de la carrosserie pelle chargeuse								
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr. )		Places debout		

Phares: marque		Indic. de direction 2/ clignoteurs avec lampe-témoin latéralement sur toit cabine (orange)
Feux de croisement	2/ Bilux RBT IGM 0193 PM	
Feux de position	2/ sur pelle	
Phare brouillard		Essuie-glace 1/ électrique
Feux arrières	2/ sur supports	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs	2/ séparés, oscillants $\varnothing$ 80	Rétroviseur 1/ dans cabine, à droite en haut
Feu stop		Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Équipement électr.	24 Volts	
Mesure du bruit	85 bB à 2'200 t/min - Avertisseur = 82 dB	

Observations et exceptions

- \* ) Est également construit en Belgique: La Brugeoise et Nivelles SA, St.Michel-lez-Bruges (B)
- \*\* ) Transmission: Convertisseur de couple avec boîte d'inversion de marche à 4 vitesses CLARK
- \*\*\* ) Vitesse maximum: Réduite à 20 km/h par blocage de la 4ème vitesse par verrouillage hydraulique plombé par l'importateur (à noter dans permis de circulation).

Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 3,2 m.

Mesures de sécurité = (A inscrire dans le permis de circulation, page 4).

- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque coté
- Dispositif de protection = Sur pelle de chargement
- Marquage jaune-noir = Sur dispositif de protection, sur partie frontale.

Lieu et date de l'expertise-type Wallisellen, 16.1.64.

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Chariot de travail (Véhicule spécial)		Marque de fabrique M I C H I G A N		Type 3 5 A		Modèle année 1964	Bordereau-type N° 4' 4 9 1	
Caractéristiques "model 35 A" sur plaquette du constructeur, à l'avant sur coffre de siège. -								
"Specification N° 308-1".				Carburant diesel		Nombre de cylindres 4		
Constructeur du châssis MICHIGAN (Great Britain) Yorktown (GB)*)-Imp. Ch. Keller, Wallisellen								
N° du châssis frappé à l'avant, à droite sur traverse + sur plaquette								
N° du moteur frappé à droite, à l'avant sur le bloc-cylindres								
Type du moteur 4.236 - en ligne								
Position du mot. arrière Frein-moteur								
Cylindrée 3'862 cm³		Frein de remorque				Dimensions ext. en mm		
Temps 4		Transmission automatique **) Treuil/Cabest.				Longueur 5'200		
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 4		Crochet rem.		Largeur 2'150		
Entrainement toutes roues		Vitesse en 1 <sup>re</sup>		Voie avant 1'700		Hauteur 2'880		
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 20***)		Voie arrière 1'650		Empattement 2'107		
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 11,60/11,70		Porte à faux arr. 1'200		
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							[ AV. 3'200 +)	
Frein à main mécanique, à expansion interne, sur l'arbre de cardan								
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	ou	Dimensions int. en mm
A vide	2'860	1'940	4'800	Dimension	13,00-24	13,00-24	15,5-25	Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	2'415	2'415		Largeur
Total			4'800		8 Ply		12 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.								Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 1			Porte à faux arr.	
Direction:		action sur roues AV - assistée		Marque du moteur PERKINS		C.V. frein 68		
Alésage		98,423		Course 127		C.V. impôts 19,67		
Forme de la carrosserie pelle chargeuse								
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr. )		Places debout		

Phares: marque		Indic. de direction 2/ clignoteurs avec lampe-témoin latéralement sur toit cabine (orange)
Feux de croisement	2/ Bilux RBT IGM 0193 IM	
Feux de position	2/ sur pelle	
Phare brouillard		Essuie-glace 1/ électrique
Feux arrières	2/ sur supports	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs	2/ séparés, oscillants Ø 80	Rétroviseur 1/ dans cabine, à droite en haut
Feu stop		Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Equipement électr.	24 Volts	
Mesure du bruit	85 bB à 2'200 t/min - Avertisseur = 82 dB	

Observations et exceptions

- \* ) Est également construit en Belgique: La Brugeoise et Nivelles SA, St.Michel-lez-Bruges (B)
- \*\* ) Transmission: Convertisseur de couple avec boîte d'inversion de marche à 4 vitesses CLARK
- \*\*\* ) Vitesse maximum: Réduite à 20 km/h par blocage de la 4ème vitesse par verrouillage hydraulique plombé par l'importateur (à noter dans permis de circulation).

Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 3,2 m.

Mesures de sécurité = (A inscrire dans le permis de circulation, page 4).

- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté
- Dispositif de protection = Sur pelle de chargement
- Marquage jaune-noir = Sur dispositif de protection, sur partie frontale.

Lieu et date de l'expertise-type Wallisellen, 16.1.64.

La Commission d'expertise-type